

Compte rendu du conseil d'École Élémentaire Mondétour du **7 novembre 2024 à 18h30**

Présents : le directeur

Représentant mairie : 2 participants

Enseignants présents: 11 enseignant·es

UPE2A : 1 enseignant·e

Enseignant excusé : 1 enseignant·e

Pour la FCPE : 7 parents

Pour CAPE 91 : 4 parents

1°/Approbation du procès-verbal du conseil d'école du précédent conseil d'école

Le compte rendu du précédent conseil d'école est approuvé.

2°/Information sur le rôle et les attributions du conseil d'école

Le conseil d'école adopte le règlement intérieur de l'école.

Ce conseil est obligatoirement consulté pour avis sur toutes les questions ayant trait au fonctionnement et à la vie de l'école, notamment sur :

- Les structures pédagogiques et la composition des classes
- L'organisation du temps scolaire et du calendrier (arrêté en conseil d'école et conseil d'établissement)
- Le projet d'école ou le projet d'établissement dans sa partie 1er degré sur proposition du conseil des maîtres
- Les actions particulières permettant d'assurer une meilleure utilisation des moyens alloués à l'école et une bonne adaptation à son environnement.
- Les conditions de scolarisation des enfants handicapés en prenant en compte les contraintes locales
- Les activités périscolaires et complémentaires
- Les projets et l'organisation des classes de découverte
- Les questions relatives à l'hygiène, à la santé et à la sécurité des élèves dans le cadre scolaire (doublement de la porte d'entrée pour créer un sas)et périscolaire
- La restauration scolaire
- Les questions relatives à l'accueil, à l'information des parents d'élèves et les modalités générales de leur participation à la vie scolaire

3°/Présentation de la structure 1^{er} degré-rentrée

CP : 47 élèves avec xx, xx (double niveau) et xx

CE1 : 35 élèves avec xx et xx (double niveau)

CE2 : 69 élèves avec xx, xx et xx (double niveau)

CM1 : 68 élèves avec xx, xx (double niveau)

CM2 : 57 élèves avec xx et xx

Enseignant UP2A : xx

Il y a donc 276 élèves sur l'école avec une moyenne de 25 élèves par classe mais avec des disparités entre 18 à 29 par classe (petits effectifs pour les classes à doubles niveaux)

30 adultes : 15 enseignants 4 agents de service, 1 gardien, 1 directeur, 4 AESH, 1 enseignante UPE2A

Il n'y a plus d'enseignant-e RASED car le poste n'a pas été pourvu.

4°/Élections des représentants des parents d'élèves

Les élections se sont déroulées de façon mixte : par correspondance et en présentiel le vendredi 11 octobre entre 15h30 et 18h30.

L'élection s'est déroulée dans un climat sympathique et coopératif. Ce fut un moment de bonne humeur et de partage selon le directeur et les parents d'élèves.

Il y avait 462 inscrits, 260 votants (dont seulement 37 en présentiel, il faudra donc réfléchir l'an prochain à l'intérêt de maintenir le vote en présentiel). 21 bulletins étaient nuls ou blancs. CAPE91 a obtenu 97 voix (soit 4 sièges) et la FCPE 142 voix (soit 7 sièges).

Le Directeur propose que l'an prochain le vote primaire puisse se faire également par correspondance. Des parents proposent la mise en place d'un vote par internet qui pourrait simplifier la démarche (par exemple : Balotilo). Le Directeur est d'accord pour envisager cette procédure pour l'an prochain.

5°/Vie scolaire (projets et vie de l'école)

La **rentrée** s'est bien passée : il ne manquait aucun enseignant le jour de la rentrée et les fournitures ont été livrées avant la rentrée.

Des **évaluations nationales** avaient lieu en mathématiques et en français cette année sur tous les niveaux. Les résultats sont très satisfaisants, au-dessus des attendus, il y a néanmoins des zones de vigilance pour certains élèves. Globalement l'école a des résultats supérieurs à ceux de la circonscription et à ceux nationaux. Certains résultats sont à relativiser car ces évaluations ont eu lieu dès la 2^e semaine de la rentrée, certains élèves avaient par exemple un peu oublié leurs tables de multiplication début septembre.

Les **livrets** seront remis individuellement aux familles la première quinzaine de février.

Dans le cadre du **PPMS** (Plan Particulier de Mises en Sécurité), un premier exercice incendie a été fait avant les vacances de la Toussaint. La sonnerie généralisée qui devait être mise cet été, n'a toujours pas été installée par la Mairie.

3 exercices doivent être fait en incendie et en intrusion par an. Pour celui sur l'intrusion, les parents seront prévenus avant, afin de pouvoir en parler avec leurs enfants ensuite, si besoin.

Liaison inter degré :

- les CP iront lire en GS, les CE1 en PS,
- il y aura des olympiades fin juin entre GS et CP.
- Une partie d'une matinée en fin d'année, les GS iront dans une classe de CP pendant que les CP retourneront dans une classe de GS.

Projets (liste non exhaustive) :

- CP au CE2 : 2 visites à la médiathèque
- CP : jardinage
- 7 classes tous niveaux confondus à la fête de la science en octobre
- 1 emploi civique : Jules accompagnera les enseignants en classe sur des projets pédagogiques, aide le directeur administrativement, et un premier tri/rangement de la BCD. Une fois ce tri fait, un point sera fait après les vacances de Noël pour envisager la proposition d'étiquetage de CAPE91 exposée l'an dernier au directeur.
- Musique : projet tradi avec Mme xx : CP, CE2, CM1 + xx, dumiste, viendra le 18 novembre pour 4 classes pour production de spectacle.
- Échange avec le Niger : CP, CM1, CM2
- Théâtre Montansier : CM1, CP
- Expo à la crypte : tous sauf CM2
- Concours Mathador : CM1A
- Cinéma : CPA
- Conférences cicadelle : CM1 sur la citoyenneté, d'autres auront lieu sur l'histoire, l'écologie, ...
- Spectacle avant Noël (payé par la mairie) pour les CP avec les maternelles
- Cinéma avant Noël du CE1 au CM2 (payé par la mairie)
- Piscine (qui a repris)
- Sport terrestre (vélo, gym, ultimate, raquettes ...)
- Échecs
- Atelier sur la nutrition avec des élèves pharmaciennes en CM1 et CM2

6°/Règlement intérieur-Points de modification : Lutte contre le harcèlement scolaire

Le directeur confirme que l'interdiction des montres connectées a bien été ajoutée dans le règlement intérieur.

Il a été demandé d'amender les règlements intérieurs de France pour inscrire la lutte contre le harcèlement scolaire.

Les deux Associations de Parents d'Élèves valident, en conseil, l'article proposé et validé par l'école.

Le règlement intérieur ainsi modifié sera envoyé aux familles pour signature et pour information.

Le harcèlement en milieu scolaire se définit comme une violence répétée qui peut être verbale, physique ou psychologique. Elle est le fait d'un ou plusieurs élèves à l'encontre d'une victime qui ne peut se défendre.

Chaque situation de harcèlement détectée fait l'objet d'un traitement selon un protocole établi par le ministère de l'Éducation Nationale. Ce protocole implique :

-Des entretiens avec : l'élève victime, les parents de l'élève victime, le ou les témoins, le ou les élèves auteurs d'intimidation, les parents de l'élève ou des élèves auteurs.

-Des mesures de protection pour la victime et des sanctions pour le ou les auteurs.

-Un suivi post-événements de l'élève victime : le directeur d'école s'informe de l'état de l'élève victime et informe régulièrement la famille de l'évolution de la situation.

-Un suivi post-événements de l'élève ou des élèves auteurs : Le directeur d'école mobilise l'ensemble des personnels avec qui il échange régulièrement concernant le comportement des intéressés. Si, malgré la tentative de conciliation et les mesures prises, la situation de harcèlement perdure, le directeur d'école peut, à titre conservatoire, suspendre l'accès à l'école de l'élève dont le comportement est en cause pour une durée maximale de cinq jours

Pour les situations complexes et avec l'accord de Mme l'Inspectrice, le directeur d'école peut demander l'intervention du Pôle Ressources de la circonscription de l'Education Nationale (équipe pluri-catégorielle formée au programme pHARe).

Les élèves du CE2 au CME2 rempliront un questionnaire national, anonyme sur le harcèlement. D'autres actions sont prévues : conférence, visionnage de vidéos suivis de débats Les questionnaires ne sont récupérés que pour les écoles qui seront tirées au sort.

7°/ Point coopérative

Le directeur tient à disposition les comptes de l'an dernier.

Le virement venant des photos de classe a déjà été reçu (environ 1700-1800€)

Prochainement, il y aura un appel au don, un seul cette année.

Les enseignants jonglent entre argent de la coopérative scolaire et celui de la mairie qui lui est fléché (transport, sortie, fourniture scolaire, ...)

Les enseignants ont décidé de répartir l'argent de la coopérative entre les classes ainsi : 10€ par élève de la classe + 50€ par classe. L'argent de la coopérative est également utilisé pour financer des projets ponctuels (ex : art plastique, jardinage, maquettes, ...)

8°/Questions diverses concernant l'école

- **Point APC, RASED, AEHS, infirmière & psychologue scolaire** : le poste de RASED n'est pas pourvu. Concernant les AESH, 80% des heures notifiées sont pourvues
- **Direction** : Quels sont les jours où le directeur se trouve dans les locaux de l'élémentaire ? de la maternelle ?

Le bureau où le directeur travaille se trouve en élémentaire, il est plus souvent en élémentaire mais il va tous les jours dans les deux écoles, il passe plusieurs fois par jour en maternelle et il ouvre alternativement la grille de l'école élémentaire et la grille de l'école maternelle, cela lui permet de croiser tout le monde.

Il précise qu'il est préférable de le contacter par mail.

- Comment sont répartis les élèves dans les classes quand un enseignant absent n'est pas remplacé ? Plus d'élèves sont mis dans des classes à petits effectifs que dans les classes à 28-29 élèves
- **Égalité filles-garçons** : L'égalité entre les filles et les garçons est un principe inscrit dans le code de l'éducation. Avez-vous eu des formations à ce sujet ? Y-a-t-il des actions (ponctuelles et/ou régulières) qui sont mises à place en liens avec ce sujet ?

Les enseignants n'ont pas eu de formation sur le sujet. Il n'y a pas d'action ponctuelle sur le sujet, mais au quotidien, ils rappellent que les filles ont les mêmes droits que les garçons

- **Fête de l'école** : Remerciements pour la participation à la fête de l'école du 29 juin 2024. L'école participera t'elle cette année à la fête de l'école (a priori le 28 juin 2025) ? Activités proposées par les enseignants (danse, chant, sport, jeux...), participation aux frais de SACEM et de sono ?

Oui l'école participera notamment avec des danses traditionnelles et la venue du groupe « au-delà » (à confirmer), l'école participera aux frais de SACEM et de sono. La mairie va voir si elle peut prêter une sono pour la fête de l'école, ce qui permettrait d'économiser de l'argent.

- **Dates des prochains conseils d'école** ? 11 Mars et 19 juin à 18h30
- CAPE91 remet en place les **lutins de Mondétour** pour la collecte de jouets en décembre, en vue d'une redistribution aux associations. L'école mettra une salle à disposition pour le stockage et tri des jouets.

9°/Questions diverses concernant la mairie

- Remerciements pour les bordures autour des arbres
- **Travaux énergétiques** : Avez-vous un planning approximatif des travaux prévus ?
Pas pour l'instant, une visite sera faite.
- **Accès au parvis & demande d'ouverture partielle du grand portail** : Lors du dernier conseil d'école, la mairie avait dit qu'elle étudierait la possibilité / capacité technique d'ouvrir à moitié le portail et reviendrait vers l'école sur la faisabilité. Où en est-on ?
Le portail devrait être ouvert dès demain entre 8h10 et 8h30. Les parents demandent à ce qu'il soit également ouvert le mercredi midi.
- **Stores cassés** (classe de xx et ancienne classe de xx). Est-ce tout a bien été réparé ?
Non mais une visite de l'école avec les services techniques et les services espaces verts sera faite pour faire le point.
Un enseignant ajoute que ces stores sont cassés depuis 4 ans.
- **Fuite d'eau (Salle des maîtres)** Où en est-on ?
Une entreprise est venue deux fois, le problème n'est pas réglé. Une bâche va être installée.
- **Pente bitume et grilles d'égout** La Pente du bitume dans l'angle droit de la crèche pour éviter les plaques de verglas l'hiver : un aquadrain a été posé pour résorber l'eau. La grille d'égout n'est-elle pas bouchée ou faut-il prévoir des travaux ? Si oui ont-ils été planifiés ? D'autres grilles semblent bouchées, notamment celle près de l'entrée périscolaire
Une visite de l'école avec les services techniques et les services espaces verts sera faite pour faire le point.

- **Gouttières** : Plusieurs gouttières semblent bouchées, sont-elles régulièrement nettoyées ? Elles seront nettoyées dans le mois
- **Toilette préau et problèmes d'odeur et de portes** : Qu'est-il prévu pour les odeurs ? Plusieurs portes dans les toilettes sont abîmées et ne ferment pas. Qu'est-il prévu ? Ce sera prochainement réparé
- **Frelons** : le problème est-il réglé ? Il n'y en a plus
- **Police municipale et passage piéton** : Peut-on avoir la présence de la police municipale pour le passage piéton de façon occasionnelle (matins et mercredi midi) ? La police viendra ponctuellement

Avez-vous reçu des candidatures pour le poste qui consiste à sécuriser les matin le passage piéton en face de l'école ? Non mais le poste est toujours ouvert

- Date du prochain conseil périscolaire ? à voir avec Émilie qui est revenue le 4 novembre
- Combien d'**animateurs** sur l'école sur le temps du midi ? et du soir ? 10 sur le temps du midi, 6 pour les TAP. Il manque 1 poste d'animateur et un éducateur sportif.
- Qui assure la **direction** du périscolaire côté élémentaire maintenant ? Émilie pour l'élémentaire. xx va s'occuper des maternelles et sera formée
- Quel est pour l'instant du **bilan du périscolaire le mercredi après-midi et des vacances** de la Toussaint pour la partie élémentaire ?

Il y a une trentaine d'enfants le mercredi après-midi à Mondétour. Les trois structures sont ouvertes (Guichet, Mondétour, Centre). Le bilan est positif, nous avons de bons retours des enfants et l'équipe est complète (7 animateurs et ATSEM envoyés au BAFA théoriques).

Des parents font remonter une certaine déception sur les vacances de la Toussaint : contrairement au CESFO, rien n'a été organisé avec le festival Festimômes. Il faudrait davantage communiquer sur le portail famille sur ce qui est organisé au centre de loisirs.

Des parents rappellent également que les années précédentes au moins un centre de loisirs restait ouvert pendant toutes les vacances pour accueillir les maternels.

De plus, des parents rappellent que la Mairie s'était engagée à ce qu'il n'y ait pas de différence dans le fonctionnement d'accueil, avec celle du CESFO.

Des parents interpellent la mairie à propos des vacances de Noël pour lesquelles les centres de loisirs municipaux seraient fermés la deuxième semaine des vacances (et non la première). Certains parents ont été très surpris car le CESFO restait toujours ouvert aux vacances de Noël. Des parents demandent si pour cette semaine-là, il sera possible d'inscrire son enfant au CESFO avec le tarif de l'année dernière (et non le tarif extérieur). Les parents demandent à ce que ces semaines de fermetures soient annoncées bien en avance.

La question a été posée pour août : non les centres de loisirs ne seront pas fermés en août.

- **Activités TAP** : Est-il possible que l'année prochaine, les CP et CE1 puissent être accompagnés et guidés pour pouvoir s'inscrire aux activités des TAP avant les autres car plusieurs CP et CE1 n'ayant pas bien compris le fonctionnement des inscriptions se sont retrouvés sur des activités « par défaut ».

Nous serons vigilants l'année prochaine.

- **Conseils des délégués**

2 délégués et 2 suppléants ont été élu dans chaque classe. Un premier conseil des délégués a eu lieu. L'animateur référent est xx.

- **Jouets personnels** : ils sont autorisés à partir de 16h mais idéalement, il serait mieux qu'ils n'en ramènent pas.

- Après le départ de la mairie, les enseignants ajoutent qu'il y a un problème de chauffage (problème récurrent chaque année), qu'il y a un problème avec le réseau internet depuis deux ans (il faudrait changer tout le système), que la photocopieuse ne fonctionne pas bien.